



01.41.52.53.00

**CARTE AMETHYSTE**

Pour bénéficier de la carte améthyste, il faut être domicilié en Seine-saint-denis depuis plus d'un an.

Les documents suivants sont à fournir afin de procéder à l'instruction de la demande :

- Carte d'identité ou un titre de séjour
- Dernier avis de non imposition
- Photo d'identité récente
- Ancienne carte améthyste pour les renouvellements

➤ Pour les retraités de moins de 65 ans :

- Titre de pension

➤ Pour les personnes handicapés :

- Attestation de paiement récente

➤ Pour les anciens combattants :

- Quittance EDF
- Carte du combattant

➤ Pour les femmes de plus de 60 ans n'ayant jamais travaillé :

- Une attestation sur l'honneur certifiant que vous n'avez jamais exercé d'activité professionnelle

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 10h30 et de 13h30 à 17h15.

**Sauf le mardi après midi**